



Municipalité de Maddington Falls

86, route 261, Maddington Falls (Qc) G0Z 1C0
(819) 367-2577 info@maddington.ca

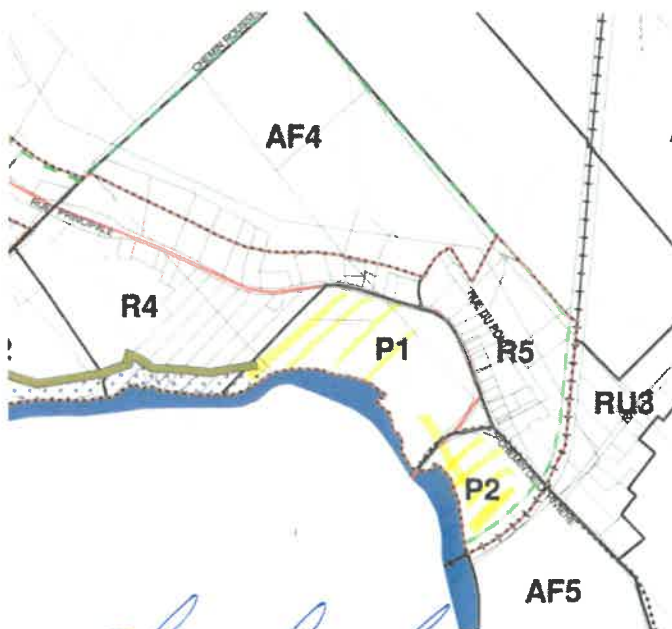
AVIS PUBLIC EST DONNÉ

AUX PERSONNES HABLES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDATAIRE des zones P1, P2, R4, AF4, R5, RU3 et AF5.

AVIS - Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de l'ensemble de la municipalité pouvaient, le 25 mai 2023, demander que le règlement 101-02, modifiant le règlement 101-01, concernant l'ajout de codes d'usages dans les zones P1 et P2, fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité, ainsi qu'en apposant leur signature, dans un registre ouvert à cette fin.

La période d'enregistrement étant maintenant terminée, un décompte préliminaire révèle qu'aucune signature n'a été reçue pour le règlement 101-02, modifiant le règlement 101-01, concernant l'ajout de codes d'usages dans les zones P1 et P2. Ce chiffre sera confirmé à la prochaine séance du conseil municipal qui se tiendra le 6 juin prochain où la greffière déposera le certificat attestant le résultat officiel du registre. Rappelons que le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu était de 20 signatures.

Les zones concernées sont illustrées ici-bas :



Lisa Lee Farman
Directrice générale et greffière-trésorière

DONNÉ à Maddington Falls, le 25 mai 2023.

Certificat Résultat de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter

Municipalité

Municipalité de Maddington Falls

Je, Lisa Lee Farman,
Greffier ou secrétaire-trésorier

atteste que :

à la suite de la procédure d'enregistrement relative :

au règlement à la résolution

101-02

Numéro

ayant pour titre : Règlement 101-02, modifiant le règlement de zonage numéro 101-01,
concernant l'ajout de codes d'usages dans les zones P1 et P2

A) le nombre de personnes habiles à voter établi est de :

89

Nombre

B) le nombre de demandes requis pour qu'un
scrutin référendaire soit tenu est de :

20

Nombre

C) le nombre de demandes faites est de :

ZÉRO

Nombre

Par conséquent, je déclare que :

le règlement la résolution

101-02

Numéro

est réputé(e) approuvé(e) par les personnes habiles à voter;

un scrutin référendaire doit être tenu.

Lecture faite à MADDINGTON FALLS ce 25 MAI à 18H01
Endroit Date Heure

Signature



Greffier ou secrétaire-trésorier

2023 05 25
année mois jour